

Liberte Politique

/

Tous au Palais Royal, mardi prochain à 18h30

Article rédigé par *Karim Ouchikh*, le 07 décembre 2017

Le mardi 12 décembre prochain à 18 h 30, Karim Ouchikh organise un rassemblement pacifique « d'indignation ».

[Le mardi 12 décembre prochain à 18 h 30, Karim Ouchikh organise un rassemblement pacifique « d'indignation » devant les grilles du Palais-Royal – près du Conseil d'État -, pour défendre l'identité chrétienne de la France : croix de Ploërmel, crèche de Béziers, marché de Noël à Paris, églises délaissées, délabrées, vendues ou démolies, prix Laïcité à l'égérie des Femen... Il y a, selon lui, une volonté très claire de remettre en cause les repères qui structurent notre univers collectif, de remettre en cause notre modèle de civilisation, en particulier dans sa composante chrétienne.](#)

Il plaide pour une vision réelle et enracinée de la laïcité, conforme à nos traditions et à notre civilisation.

Karim Ouchikh, pourquoi appelez-vous à manifester pour défendre l'identité chrétienne de la France ?

Cette manifestation sera un rassemblement d'indignation pacifique. Il aura vocation à protester contre tous ces faits d'actualité répétitifs qui remettent en cause notre modèle de civilisation.

Dans ce modèle, il y a la composante chrétienne, qui fait partie de l'héritage de notre pays. Chacun a à l'esprit ce que je veux dire par là, et notamment la croix de Ploërmel que le Conseil d'État a décidé de supprimer.

Ce même Conseil d'État a invité la mairie de Béziers à ne plus installer de crèches dans les locaux municipaux.

C'est aussi d'une certaine manière la ville de Paris qui décide de bannir le symbole de Noël sous prétexte de se séparer du marché de Noël. Il était certes bien peu exemplaire, mais au-delà du marché, c'est bien le symbole de Noël qui est chassé de la capitale.

C'est aussi toutes ces églises que l'on délaisse à Paris ou ailleurs, qui s'abiment et se délabrent. Cela entraîne leur fermeture par arrêté de péril. Ces églises sont désacralisées et seront vendues, voire démolies.

C'est aussi le fait d'avoir décerné le prix de la laïcité à l'égérie des femens qui voici quelques mois avait réussi à entrer dans la cathédrale Notre Dame et à profaner ce lieu sacré.

On sent, au fond, qu'il y a une volonté dans notre société de remettre en cause un certain nombre de repères qui structurent notre univers mental, notre univers collectif, et notre modèle de civilisation.

Nous souhaitons donc protester contre cette tendance lourde. Je crois qu'à un moment donné, il faut avoir le courage de le dire clairement.

Nous avons choisi le Palais Royal, car le Palais Royal est aussi le lieu où siège le Conseil d'État. Nous serons donc présents le 12 décembre prochain à 18h30 devant les grilles du Palais Royal pour dire que la jurisprudence de cette juridiction doit évoluer et doit s'adapter et avoir de la laïcité une vision réelle, enracinée et conforme à nos traditions, à notre culture et à notre civilisation. Considérez-vous le Conseil d'État comme christianophobe ?

Je crois que le Conseil d'État a une application conforme du droit. On ne peut pas dire que le Conseil d'Etat a jugé des affaires que j'ai décrites tout à l'heure en ne respectant pas le droit positif. Seulement, c'est le droit positif qu'il faut faire évoluer. Le droit positif applique actuellement le principe de laïcité de manière totalement dévoyée.

La laïcité, de quoi s'agit-il ? C'est la neutralité du pouvoir public, l'État, les départements ; les régions et les communes. Mais ce n'est pas la neutralité de l'espace public. Dans l'espace public, vous pouvez parfaitement laisser s'exprimer ce qui représente notre modèle de société, notre modèle historique, notre modèle de civilisation et ne pas nier les racines chrétiennes qui sont les nôtres. Au prix d'un dévoiement du principe de laïcité, le Conseil d'État applique des règles, celles de 1905, qui sont contraires à l'héritage, à la culture et à notre modèle de civilisation.

Comment sortir de cette impasse ? Je crois qu'il faudrait revisiter la loi de 1905. Il faudrait la modifier. On pourrait le faire en inscrivant dans le préambule de la constitution de 1958 l'existence de ces racines chrétiennes. Je rassure nos auditeurs, mon intention n'est pas de promouvoir un Etat confessionnel, de verser dans un Etat théocratique ou clérical, mais de décider simplement collectivement de la prééminence culturelle du fait chrétien.

Il y a certes une égalité formelle de tous les cultes devant la loi, mais il n'y a pas égalité de toutes les religions devant la mémoire. Nous devons reconnaître au christianisme un privilège de civilisation qui doit conduire nos juridictions, dès que cette réforme aura été opérée dans la constitution puis dans la loi de 1905, à décider de maintenir les crèches dans toutes les mairies, que ce soit des mairies dans le sud ou dans le nord de la France et de ne pas abattre les croix comme nous y avons malheureusement assisté à Ploërmel en Bretagne.

L'écrivain Michel Houellebecq a déclaré que la France devait réinstaurer le catholicisme comme religion d'Etat. Adhérez-vous à cela ?

Je crois qu'il avait parfaitement raison.

Je ne cesse depuis des années de plaider la nécessité pour notre pays de s'interroger sur l'être Français. Qu'est-ce que la France en 2017 ? La France de 2017 n'est pas la France du 19e siècle, ni celle du 18e. La France de 2017 est évidemment un pays qui a évolué depuis ces derniers siècles. Mais la France possède un certain nombre d'invariants, de caractères permanents que nous avons trop souvent oubliés. Je plaide pour la nécessité pour les Français d'avoir un grand rendez-vous avec eux-mêmes, de se livrer à un travail d'introspection collectif, les théologiens pourraient dire un travail d'anamnèse, pour déterminer les contours de l'être Français. Il faut dire que nous pouvons parfaitement appliquer la neutralité des institutions, des pouvoirs publics à l'égard des religions, mais admettre tout de même la prééminence du fait chrétien.

Il faut admettre que notre pays est en proie à une crise existentielle considérable. Je pense qu'en réglant cette question identitaire, nous pourrions réenchanter et revitaliser notre modèle de société qui est aujourd'hui à bout de souffle. Je parle d'un modèle de société dans lequel nos compatriotes de souche ou ceux qui ont embrassé la nationalité française depuis très peu de temps ne se reconnaissent plus, car ce modèle actuel est insipide, aseptisé, désincarné.

On doit donc revitaliser ce modèle. On y parviendra en renouant avec les racines de notre pays. Dans ces racines, la racine chrétienne est une composante majeure.

Je crois en ce débat et en son urgence. Cela permettra également de régler la question de la place de l'islam en France. L'islam n'est pas qu'une religion, c'est aussi un contre-modèle de civilisation.

Si nous assistons depuis plusieurs années à l'expansion anxiogène de l'islam, c'est parce qu'il prospère sur le vide moral, spirituel et culturel que la France éprouve depuis près de 40 ans. En revisitant et en revitalisant notre modèle de société, nous parviendrons à faire de la France un être attractif. Je crois qu'à partir de ce moment-là, comme d'autres confessions, trouveront leur place.

Ce sera le cas si nous admettons que la France est d'abord et avant tout un pays de tradition culturelle chrétienne.